

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

16

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **25 OCTOBRE 2022**

### Objet de la délibération :

**LES ARCS – opération  
« Le Clos Saint  
Pierre » - Projet de  
Construction Neuve de  
16 logements Locatifs  
Sociaux**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents** : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL,  
Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen  
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Marc ESPONDA,  
Jeannine GHIO, Delphine GROSSO, Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN,  
Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND, René SIBERKAT.

Véronique BELLEC ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO  
Patrick DEBIEUVRE ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Philippe LEONELLI ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND  
Josée MASSI ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE.

**Absents et excusés** : Patricia ARNOULD, Chantal LASSOUTANIE

**Représentant du CSE** : Ariane NEWTON

**Commissaire du gouvernement** : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT est en négociation avec le groupe CARRERA pour l'acquisition sur la commune des ARCS  
SUR ARGENS, Lieudit Saint Pierre, d'une parcelle de terrain à bâtir formant le lot n°5 du Lotissement  
dénommé « Le Clos Saint Pierre ».

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation de 16 logements locatifs  
sociaux + 22 stationnements.

L'opération nécessite l'acquisition d'une parcelle d'une superficie de 2.432 m<sup>2</sup> (lot n°5) figurant au  
cadastre de la manière suivante :

Commune : LES ARCS  
Section : E  
Numéro : 2192

Le prix d'acquisition du foncier est 150.000 € HT.

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser un immeuble collectif de 16 logements  
dégageant une surface de plancher (SDP) globale d'environ 1 057m<sup>2</sup>.

La répartition par produit serait de 6 PLAI, 10 PLUS, répartis sur les 7 type 2, 4 type 3, 4 type 4 et 1  
type 5.

Le coût total de l'opération est estimé à 2.759.000 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- L'acquisition de la parcelle E 2192 moyennant le prix de 150 000 € HT,
- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI